

# Chiffres du chômage de janvier 2016

## Amélioration au détriment des seniors et des longues durées

Malgré un recul du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et B et un recul du chômage pour les jeunes en lien avec les contrats aidés, le chômage continue d'affecter les seniors, les longues durées et la catégorie C.

Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total A B C	
janvier 2016	sur un an	janvier 2016	sur un an	janvier 2016	sur un an	janvier 2016	sur un an
- 27 900	+ 1,8 %	- 0,8 %	+ 4,3 %	+ 1,3 %	+ 11,8 %	- 18 300	+ 4,2 %
- 0,8 %						- 0,3 %	

	Janvier 2016	Sur un an
Jeunes	- 1,5 %	- 5 %
Seniors	+ 0,8 %	+ 7,8 %
Longue durée : un an à deux ans	+ 0,2 %	+ 7,5 %
Très longue durée : deux ans à trois ans	-----	+ 4,1 %
Très longue durée : trois ans et plus	+ 0,8 %	+ 15,0 %

Au moment où les négociations de la prochaine convention d'assurance chômage s'ouvrent, on peut constater une aggravation du nombre de demandeurs d'emploi seniors et une précarité qui poursuit sa hausse (cat C).

C'est bien la politique de l'emploi du gouvernement et des entreprises qui est la cause de cette précarisation.

Les aides publiques continuent d'augmenter sous différentes formes (CICE, CIR, exonérations, exemptions, niches fiscales...). Les engagements des employeurs ne sont pas tenus (contrat de génération, créations d'emplois, emploi des seniors...).

Il est temps que le gouvernement entende la CGT qui n'a de cesse de demander une autre politique de l'emploi avec l'objectif de faire reculer la précarité, de maintenir les seniors en emploi jusqu'à la retraite et de permettre aux jeunes d'entrer sur le marché du travail dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sur des emplois

stables, à temps complet et bien rémunérés.

On ne peut pas mettre en avant le déficit de l'Unedic pour demander des efforts aux demandeurs d'emploi et exonérer les employeurs de tout effort. Ils doivent assumer les conséquences de leurs choix en matière d'emploi.

Les dernières annonces du gouvernement, à travers le projet de loi El Khomri en rajoutent à l'inquiétude et à la colère de la CGT, car il entend réduire les droits des salariés et leur rémunération, et répond à de nombreuses et vieilles revendications patronales.

Comment penser que faciliter le licenciement économique et augmenter le temps de travail va faire reculer le chômage ?

Face à ces attaques, la CGT appelle les salariés, privés d'emploi, retraités, à répondre positivement aux appels qui seront lancés dans les prochains jours et les prochaines semaines. Rien n'est jamais définitif.